

Signaï fut le premier archevêque métropolitain. Avant lui, Mgr Plessis et Mgr Panet avaient porté le titre d'archevêque. Après lui Mgr Turgeon, Mgr Baillargeon, et Mgr Taschereau furent successivement métropolitains.

“ Aujourd'hui nous avons un cardinal-archevêque, et l'Eglise de Québec, la première de l'Amérique septentrionale par l'antiquité et la dignité, reçoit un éclat nouveau, par cet honneur insigne conféré à son vénérable chef.”

*La misère parmi les pêcheurs de la Gaspésie.*—Nos lecteurs savent déjà l'affreuse misère qui règne actuellement dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure, à la suite d'une faillite de banque dans laquelle les maisons Robin et LeBouthillier y avaient placé leurs capitaux. Malgré les secours accordés par nos gouvernants, et de généreuses contributions en argent qui font grand honneur aux citoyens des villes de Québec et de Montréal, ces contributions, disons-nous, n'ont suffi qu'à alléger les premiers besoins d'une population de pêcheurs sans ressources et sans pain pour le lendemain.

Un grand nombre de ces pêcheurs consacraient une partie de leurs épargnes à la culture d'un petit lopin de terre qui au moins, à l'automne, pouvait leur procurer ce qu'on appelle le *pain des pauvres*: les pommes de terre; plusieurs, aussi, se livraient à la culture du blé et autres céréales, de même qu'à la culture des plantes-racines qui leur permettait de garder quelques animaux. Ces épargnes leur ont été enlevées, et il leur reste la perspective d'une plus grande misère, et de longue durée, s'ils ne reçoivent de nouveaux et plus abondants secours. Ce malheur leur permettra de comprendre qu'il vaut mieux se livrer à la culture de la terre que faire de la pêche leur principale occupation. Nous ne leur faisons cependant pas un reproche d'en avoir agi ainsi, car nous savons que la maison Robin mettait les plus grands obstacles à ce que leurs employés se livrassent à la culture, même sur une petite échelle: ces Messieurs étaient loin de se faire les apôtres de la colonisation, puisque celui qui tentait de soulever ce patriotique mouvement étaient considéré comme le plus grand ennemi de leur commerce. Nos correspondants de ces localités nous ont souvent attesté le fait, en nous priant de taire leurs noms chaque fois qu'ils patronisaient la nécessité d'ouvrir à la colonisation les terres fertiles de la Gaspésie. Le mal est fait, et l'unique remède à y apporter, c'est de venir au secours de ces pêcheurs qui, aujourd'hui plus que jamais, ne feront de la pêche qu'une occupation secondaire pour se livrer à la culture avec plus d'ardeur que jamais.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs, sur la lettre suivante que vient de nous communiquer M. le Grand Vicaire Langevin, et que ce Monsieur nous prie de publier dans la *Gazette des Campagnes*:

#### SOUSCRIPTION

*En faveur des pêcheurs pauvres affamés de la Gaspésie.*

Les personnes charitables sont priées de déposer leurs offrandes à l'Evêché de St Germain de Rimouki, et dans les autres Evêchés de la province, selon la bienveillante permission des différents Prélats.

A Québec, le Rév. Mr. Henri Têtu se charge de les recevoir, et à Montréal, le Rév. Mr. Emard.

On voudra bien les adresser par lettres enregistrées au Rév. Mr. J. O. SIMARD, SECRÉTAIRE DE L'EVÊCHÉ, RIMOUSKI, qui en accusera réception.

Messieurs les propriétaires et rédacteurs des différents journaux sont aussi respectueusement invités à ouvrir des listes de souscription dans leurs bureaux et en transmettre le produit à l'adresse ci-dessus.

Les besoins sont nombreux et urgents, et le deviendront encore plus d'ici à l'ouverture de la navigation, vers le 15 mai. Il y a des centaines de familles et des milliers de personnes dans une détresse alarmante.

Evêché de Rimouki, 20 février 1886.

EDMOND LANGEVIN, *Vic. Gén.*

*La misère au Labrador.*—Une lettre de Mgr Bossé, en date du 1er février dernier, et publiée dans le *Morning Chronicle* de Québec, nous apprend qu'à plusieurs endroits de la Côte Nord, les pêcheurs sont dans la plus profonde misère. En bas de la Pointe aux Exquimaux, il est impossible de se procurer de la farine, même à prix d'argent. La perte d'un navire, l'automne dernier, chargé de provisions pour venir au secours de ces pêcheurs, a rendu encore cette misère plus affreuse et plus générale, à ce point qu'ils ont dû tuer leurs chiens afin d'utiliser eux mêmes la nourriture destiné à ces animaux; manger même, en plusieurs endroits, la chair de ces fidèles serviteurs sans lesquels ces pauvres pêcheurs ne peuvent se procurer leur bois de chauffage. Si l'ouverture de la navigation est tardive, on craint qu'un grand nombre de familles mourront de faim.

Mgr Bossé fait remarquer que dans son voisinage, la misère n'est pas aussi grande. C'est sans doute dû aux habitudes d'économie et de sage prévoyance que ce missionnaire sait leur donner et qu'un zèle ardent pour le troupeau qui lui est confié, lui inspire.

Mgr Bossé est à la Côte Nord, sur le littoral du Labrador, ce qu'ont été et ce que sont encore les évêques missionnaires du Nord-Ouest; apôtre non-seulement de la religion mais aussi de la civilisation qui est la clef du progrès matériel et qui assure à un pays sa véritable richesse. C'est en cette qualité que Mgr Bossé fait des suggestions qui, nous n'en doutons pas, recevront la sérieuse considération de nos gouvernants, soit à Québec, soit à Ottawa.

A la suite d'une récente conférence donnée à Québec sous le patronage de la Société littéraire et historique, “ Son honneur le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, M. Masson, tout en regrettant la misère affreuse qui règne parmi les pêcheurs du Labrador et de la Gaspésie, a exprimé le désir que le Gouvernement prône les moyens d'amener à la charue ces bras que l'exploitation de la pêche toujours si incertaine tient dans un état presque constant de pauvreté. L'hon. M. Blanchet, secrétaire provincial, présent à cette réunion, a concouru pleinement dans les remarques faites par Son Excellence, l'Hon. M. Masson. Nous applaudirions, et avec nous tous les amis sincères de l'agriculture, à ce patriotique mouvement de la part de nos gouvernants.

*Hommage public de reconnaissance aux fondateurs et bienfaiteurs du Collège de Ste-Anne, par un ancien élève de cette institution, M. H.-J.-B. Chouinard, avocat.*—